

Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC)

Changement de Concessionnaire

Parmi ses missions, **FOUGERES AGGLOMÉRATION** exerce la compétence de l'assainissement non collectif sur l'ensemble de son territoire.

Depuis le 1er janvier 2025, et pour une durée de 10 ans, c'est la société :



qui réalisera ces contrôles sur le territoire de **FOUGERES AGGLOMÉRATION**.

Conformément à l'arrêté du 27 Avril 2012 relatif aux modalités de l'exécution de la mission de contrôle des installations d'assainissement non collectif, des contrôles périodiques doivent être réalisés sur les installations d'assainissement non collectif pour les installations existantes mais également dans le cadre de travaux neufs et/ou réhabilitation de la conception jusqu'à la réalisation de ces travaux.

Des permanences sont mises à disposition des usagers dans les conditions suivantes :

Accueil téléphonique :

Du lundi au vendredi entre 08h30-12h et 14h-17h30 au ☎ : **02 21 23 00 04**

Accueil physique dans les locaux de FOUGERES AGGLO :

Le mercredi après-midi entre 14h-17h30

Adresse mail dédié aux usagers du service :

E-mail : spanc.fa@groupe-pigeon.com